



Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix

267, Notre-Dame
Notre-Dame-de-la-Paix
Québec J0V 1P0
Tél. : 819-522-6610

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité;

QUE conformément à l'article 956 du Code municipal, le Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2022, 2023 et 2024 de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix sera adopté lors de la séance du Conseil du 7 décembre 2021, à la salle du conseil municipal, à 19 h 15.

DONNÉ à Notre-Dame-de-la-Paix, 29^e jour du mois de novembre deux mille vingt et un.


Chantal Delisle, Directrice générale et
Secrétaire-trésorière